

Plate-forme d'échanges

Affichage environnemental des produits grande consommation

Date :

2009-05-14

Numéro du document:

N 028

Assistante:

Lydia GIPTEAU

Ligne directe : + 33 (0)1 41 62 84 20

Lydia.gipteau@afnor.org

Responsable:

Mélanie RAIMBAULT

Ligne directe : + 33 (0)1 41 62 88 80

mélanie.raimbault@afnor.org

Compte rendu de la réunion de la plateforme affichage environnemental des produits de grande consommation du 27 avril 2009

C
OMMENTAIRES/
D
ECISIONS

S
UITE A DONNER

S
OURCE

➤ ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion – Christine CROS (ADEME)

2. Point sur les groupes sectoriels

- ✓ GT1 « Alimentation et aliments pour animaux »
- ✓ GT 2 « Matériel/équipement consommateur d'énergie, piles et accumulateurs – Catherine Jammes (FICIME)
- ✓ GT 3 « Produits d'entretien, produits du jardin et pesticides » - Claude Perrin (AFISE) ou Eric Boespflug (INTERTEK)
- ✓ GT 4 H « Hygiène » - Valérie Pouillat (GROUP'HYGIENE)
- ✓ GT4 B « Beauté » - Hervé Rebollo (FEBEA)
- ✓ GT 5 « Habillement, textile de maison, chaussures, maroquinerie » - Thierry Poncet (CTC)
- ✓ GT 6 « Produits de construction, décoration (liée à la construction), peintures, colles et vernis » - Etat des lieux des travaux de la DHUP – Nathalie Poulet (DHUP)
- ✓ GT7 « Ameublement » - Bertrand Demarne
- ✓ GT10 « Equipements de sport (hors habillement), matériel de camping, matériel mobilité (vélos....) , jeux, jouets »
- ✓ GT 12 « Services financiers – banques et assurances » - Stanislas Dupré (UTOPIES)
- ✓ GT emballages – Michel Gardes
- ✓ Proposition lancement et animation GT8 « papeterie, édition, loisirs, culture, matériel d'écriture (UNIC- Union nationale de l'imprimerie et de la communication) et du GT11« Outillage non électrique et quincaillerie »(UNIQ – Union nationale des industries de la quincaillerie)

3. Validation de la proposition d'annexe méthodologique (N 23)

4. Information sur les travaux internationaux

5. Prochaines réunions

- ✓ Actions à entreprendre pour la prochaine réunion

6. Questions diverses

1. Ouverture de la réunion

C.Cros ouvre la réunion en rappelant l'organisation de la plateforme et l'articulation de cette dernière avec les groupes sectoriels. (cf annexe 1).

En résumé, il est rappelé que :

- La plateforme est l'instance de coordination et de validation des travaux :
 - Validation de l'animation des groupes et/ou des inscriptions de nouveaux membres au sein des GT par la Plateforme.
- La participation est libre dans tous les groupes
- Les demandes d'inscriptions sont faites auprès d'AFNOR pour permettre l'accès aux sites des GT
 - AFNOR diffuse tous les documents de tous les GT et les met sur site dédié. Information du calendrier des réunions auprès d'AFNOR.
 - Les animateurs envoient les docs à diffuser (si possible en word) à Mélanie Raimbault
- L'ADEME est présente dans les GT et à chaque réunion de ces derniers.
- Les projets pilotes sont rattachés aux groupes correspondants.
- Réunions régulières des GT, consensus des membres sur les avancées et conclusions.
- Réunions régulières (environ 4/an) de la PF afin de faire le point des travaux des GT et de valider les avancées de ces derniers et leurs travaux.
- Participation des animateurs aux réunions PF.

Enfin, C.Cros rappelle, vue le nombre de participants qu'il est important pour des raisons de logistique et de sécurité de salle de renvoyer le bulletin de participation à l'AFNOR pour faire part de sa présence et permettre si besoin, la location d'une salle extérieure en cas de dépassement de capacité.

2. Point sur les groupes sectoriels

Un tableau récapitulatif des avancées des différents groupes est disponible en annexe 2.

✓ GT1 « Alimentation et aliments pour animaux »

A défaut de proposition, et du fait de l'enjeu politique, l'ADEME avait initié les travaux du groupe. Depuis, l'ANIA s'est proposée pour animer ce groupe. Cette proposition a été transmise aux membres de la plateforme et validée par ces derniers avec toutefois une alerte de la CGAD quant à la bonne prise en compte des PME dans les débats. C.Cros indique que ce point sera rappelé régulièrement aux groupes.

Le GT1 restreint reste animé par l'ADEME.

P.Diercxens, nouvel animateur de ce groupe rend compte des travaux :

Deux groupes travaillent en parallèle, le groupe de la plateforme, pour l'instant plus orienté sur la production des denrées alimentaires au niveau agriculture et le groupe du projet pilote ANIA/FCD/ADEME sur les produits alimentaires transformés où le travail des experts (BIO-IS et RDC) est de simplifier les ACV existantes afin de voir si une méthodologie simple et reproductible est possible.

P.Diercxens note le nombre important de remarques sur la proposition d'annexe méthodologique diffusée auprès des membres et indique que les discussions sont aussi nombreuses au sein du groupe ANIA/FCD notamment sur l'allocation de fin de vie des emballages.

P.Diercxens demande, au même titre que RDC dans ses commentaires, plus de temps pour aborder ces aspects liés à la fin de vie car les discussions sont encore nombreuses et la proposition 50/50 pour les matières plastiques apparaît de moins en moins justifiée.

C.Cros rappelle que l'annexe méthodologique sera discutée plus tard dans la réunion.

✓ *GT 2 « Matériel/équipement consommateur d'énergie, piles et accumulateurs – Catherine Jammes (FICIME)*

C.Jammes indique que le groupe, n'ayant pas réussi à définir les produits à traiter en priorité, est parti d'une approche par critères. Quelques critères ont été définis mais ne font pas encore l'objet d'un consensus : CO₂, épuisement des ressources naturelles, consommation d'énergie.

C.Jammes souligne que le groupe rencontre des difficultés pour définir les catégories de produits à traiter en priorité. En effet, les produits identifiés comme les plus vendus sont en attente d'un règlement d'exécution de la directive EuP (ex : téléviseurs) et les membres du GT2 ont la crainte de se lancer sur des travaux qui pourraient aboutir à quelque chose de différent de ce qui sera fait au niveau communautaire. De même sur des critères de dangerosité et de toxicité, la directive REACH s'applique.

C. Jammes demande à la plate-forme s'il serait possible de commencer par des produits qui n'ont pas d'autres formes d'affichage environnemental (ex : étiquette énergie) ?

Deux distinctions pourraient être faites :

- la fréquence d'utilisation : distinguer les produits très utilisés pour lesquels les aspects énergétiques sont très importants, de ceux moins utilisés pour lesquels ces aspects sont moins importants ;
- la durée de vie : distinguer les produits à courte durée de vie achetés fréquemment des produits à longue durée de vie achetés peu fréquemment.

C.Cros demande s'il serait possible de travailler dans un premier temps sur les produits très vendus, beaucoup achetés avec durée vie assez courte et non couverts par les travaux communautaires (étant entendu qu'ils ont tous vocation à l'être).

Des témoignages de projets pilotes ont également été faits lors des précédentes réunions (SAGEM, ORANGE, SFR).

✓ *GT 3 « Produits d'entretien, produits du jardin et pesticides » - Nicole Salducci (Procter)*

Le travail porte actuellement sur les produits d'entretien et plus précisément sur les différents types de lessive : poudre versus liquide, concentrée versus classique. Le groupe s'est mis d'accord sur une unité fonctionnelle : lavage de linge moyennement sale, lavé avec les recommandations des fabricants en terme de dose de lessive à utiliser.

Une revue des travaux d'ACV existantes a été faite et l'impact lié aux déchets ultimes est en discussion.

Un point a été fait également afin de vérifier la cohérence des critères de l'écolabel et de l'affichage environnemental

Quelques questions sont soulevées par les participants :

- Si les consommations en eau et énergie de la machine sont intégrées, cela risque d'écraser les impacts des lessives.

Réponse : l'approche porte sur le cycle de vie complet, la phase d'utilisation est importante pour les impacts de ces produits et doit donc être intégrée. Si un indicateur, comme le CO₂, rend essentiellement compte de l'impact de la machine, il faudra veiller à ce que d'autres indicateurs, soit plus adaptés pour rendre compte des impacts de la formule, comme l'éco-toxicité par exemple.

- Il avait été dit que les déchets en tant que tels (liés au packaging) n'étaient pas un impact.

Réponse : Les lessives concentrées ont moins d'impact car l'emballage est réduit (moins de camions....) et ont donc un meilleur impact sur l'environnement. L'objectif étant de pousser le consommateur vers des lessives plus concentrées dans la mesure, bien sûr, où elles ne sont pas plus toxiques.

De plus, dans l'annexe méthodologique il avait été dit qu'on pouvait rendre compte d'un flux de déchets ultimes.

Les travaux sur la réduction à la source seront pris en compte.

- D'où vient la notion de moyennement sale ?

Réponse : Elle se base sur une réglementation détergent qui définit 3 typologie de « sale ». Pour les lessives délicates il faut se référer à linge peu sale.

- Risque de double ou triple comptabilisation d'impact sur lessive, machine etc etc

Réponse : Au niveau du GT méthodologie on part d'une ACV complète en ayant conscience qu'il n'y a pas additivité entre les informations que l'on peut trouver (consommation énergie, linge, lessive, machine...).

Dans le cadre d'un levier pour l'éco-conception, la phase d'utilisation est également importante.

- si trop focalisé sur la nécessité de lavage on risque de ne pas rendre compte l'impact pour la fabrication des fibres.

Réponse : Sur le vêtement, possibilité d'éco-conception au niveau du textile et du questionnement entre nettoyage à sec ou autre.

La question de l'additionnalité sera reprise dans la suite des débats.

- Quand consommation eau, parle t-on variation de consommation selon le type de lessive.

Réponse : non car si bien formulée pas besoin de prélavage.

- a t-on pris en compte la formule pré-emballée en dosette ou tablette ?

Réponse : pas pour l'instant mais ce sera pris en compte et les résultats devraient être facilement reproductibles sur les autres formes de lessives.

Quid des lave-vaisselle pour lesquels ce sont ces modes d'emballage qui sont les plus utilisés ?

Pas encore discuté, l'extension sera envisagée ultérieurement. Les réflexions sont très proches en terme d'allocation produit/co-produit, périmètre des données génériques/spécifiques.

✓ *GT 4 H « Hygiène » - Valérie Pouillat (GROUP'HYGIENE)*

Première réunion du groupe le 19 février. La définition des catégories de produits est faite :

- hygiène et santé

- Produits à matière fibreuse

- Produits en coton imprégné

Les types de produits suivants ont été retenus :

- Papier toilette, essuie-tout ménager, mouchoirs, serviettes de table

- Couches bébés, articles d'hygiène féminine, protections pour incontinents

- Cotons non imprégnés

Les lingettes d'hygiène type lingettes démaquillantes étant des produits cosmétiques sont susceptibles de relever du GT4B. Dans ce cas le GT4H apporterait alors son expertise au GT4B sur le support non tissé. De même pour les cotons imprégnés.

Les « dérivés pharmacie » (pansements, compresses, gazes) sont évoqués ainsi que les brosses à dents, mais jugés non prioritaires et ne sont pas intégrés dans la liste à ce stade.

Le premier produit sur lequel le groupe va travailler sera les couches bébé.

Y aura t-il comparaison entre couche jetable et lavable ?

Pour l'instant non car la compétence de Group'Hygiene est sur les produits à usage unique mais la base documentaire pourra intégrer des produits différents.

C. Cros rappelle que le travail autour de la définition de l'unité fonctionnelle doit identifier une fonction pertinente pour le consommateur. Elle souligne que si l'on souhaite comparer entre couche lavable et couche jetable, le cycle de vie de la couche lavable prend en compte le lavage et la question d'additionnalité se pose à nouveau.

✓ *GT4 B « Beauté » - Hervé Rebollo (FEBEA)*

En l'absence de Mr Rebollo, Edouard Fourdrin fait état de l'avancement de ce groupe.
Le groupe a tenu deux réunions et travaille sur un projet pilote sur les shampoings.
Les unités fonctionnelles retenues à ce jour sont :

- Utiliser une quantité de shampoing contenant 5 g de produit actif
- Utiliser 250 ml de shampoing

Les participants souhaiteraient que l'UF soit représentative de l'usage et permette la comparaison entre produits (reliée à un degré de saleté ou une dose recommandée).

Le problème est qu'il n'existe pas de texte de référence pour pouvoir aller dans ce sens. Mr Ventère (MEEDDAT) indique qu'il faut alors inciter les producteurs à indiquer sur le flacon une mention « pour X lavages ». La dose recommandée serait alors implicite et permettrait au groupe d'avancer.

Selon la conception de l'emballage un certain volume de produit est perdu. Ces restes seront ils pris en compte dans l'UF ?

Cette question n'a pas été abordée mais sera posée au groupe.

La question de l'additionnalité est de nouveau évoquée.

- ✓ *GT 5 « Habillement, textile de maison, chaussures, maroquinerie » - Thierry Poncet (CTC)*

Deux grandes catégories ont été définies :

- Habillement/linge
- Chaussures maroquinerie

Le groupe a du mal à définir les unités fonctionnelles à cause de l'importance de la durée de vie pour ces produits. Le groupe n'a pas encore trouvé de moyen de rendre compte de la fonction associée à la durée de vie du produit.

Le groupe est attentif au problème d'additionnalité, les ACV réalisées sur une douzaine d'articles ont été étudiées.

Les écolabels textile et chaussures seront utilisés pour la réflexion.

Pour l'instant le périmètre de ce qui va être inclus dans la catégorie maroquinerie n'est pas défini car ce point est très compliqué et le champ très large (porte clé, malle de voyage.....).

- ✓ *GT 6 « Produits de construction, décoration (liée à la construction), peintures, colles et vernis » - Etat des lieux des travaux de la DHUP – Nathalie Poulet (DHUP)*

La sortie du décret est prévue mi-2010 avec pour base de travail la norme NFP01-010.

Un rapport devrait être prochainement disponible (en juin) sur l'impact économique de l'étiquetage pour les entreprises.

Début juin la loi grenelle sera soumise au vote de l'assemblée nationale, le groupe se réunira donc courant juin.

Les réflexions sur le volet sanitaire sont quasi finies et les réflexions se portent maintenant essentiellement sur le volet environnemental.

Mr Ventère (MEEDDAT) indique que cette catégorie est particulièrement difficile puisqu'elle pose la question de B to B et B to C. Dans les relations B to B la prise en compte des FDE&S et de la NFP01-010 est légitime mais devient compliquée lorsque l'on s'oriente B to C.

Sur le volet environnemental, la position de la DHUP était sur l'indicateur CO2 plus un autre indicateur lié à la catégorie de produit considérée. Cette option n'a pas été retenue et d'autres propositions ont été faites, notamment par la FFB avec un affichage de 5 critères.

Le travail de l'année 2009 sera de s'accorder sur un affichage clair qui puisse répondre aux attentes des professionnels et des consommateurs sur la base de la NF P01-010 qui fait consensus dans le secteur de la construction.

C.Cros note que ce groupe a bien intégré les préoccupations de la plateforme. Elle souligne que la difficulté pointée par le MEEDDAT n'est pas spécifique au GT6 et qu'il est possible d'aboutir à des recommandations qui proposeraient des informations différentes sur des supports différents en fonction de la cible visée (producteur ou consommateur).

✓ *GT7 « Ameublement » - Bertrand Demarne*

Ce groupe a tenu deux réunions et n'a pas parlé du problème lié aux aspects sanitaire (concerné mais ce n'est pas l'objet du groupe 7).

Les réunions ont eu pour objectif de rappeler et expliquer les aspects méthodologiques sur, notamment les aspects transport, distribution, production, fin de vie, emballage. Un débat a eu lieu sur le mode de distribution (vente par catalogue) et le problème de durabilité a été évoqué. La prochaine réunion (28 avril) aura pour objectif de définir l'unité fonctionnelle et de poser la question de la durée vie.

Les catégories de produits définies sont :

- Siège rembourré
- Cuisine
- Matelas
- Mobilier puériculture
- Mobilier jardin

L'UF devrait s'inscrire avec une durée

Réponse : Pas si simple car par exemple dans une cuisine certaines portes sont ouvertes et fermées 10 fois par jour alors que d'autres ne sont ouvertes et fermées qu'une fois par semaine voire moins.

Travail sur chaîne d'approvisionnement , ?

Réponse : C'est un travail qui n'a pas encore été fait mais qui devra l'être, notamment sur le bois.

✓ *GT10 « Equipements de sport (hors habillement), matériel de camping, matériel mobilité (vélos....) , jeux, jouets »*

Ce groupe a tenu deux réunions. Il s'avère que ce groupe s'adresse à une grande variété de produits (tente, vélo, raquettes, protections....). Le groupe n'a pas encore discuté des jeux et jouets cette catégorie fera peut être l'objet d'un sous groupe.

La plateforme accepte le scindement du GT10 en deux groupes :

GT10 « sports » et GT10 « Jouets/puériculture » avec la FJP comme animateur.

✓ *GT 12 « Services financiers – banques et assurances » - Stanislas Dupré (UTOPIES)*

Les représentants de ce groupe n'étant pas présents, un compte rendu écrit sera demandé à UTOPIES.

✓ *GT emballages – Michel Gardes*

Mr Gardes souhaite revenir sur ce groupe bien qu'il n'y ait pas eu de réunion depuis la dernière plateforme générale.

Il rappelle que ce groupe est transverse à toutes les catégories et note le besoin de coordination avec les groupes de catégories de produits.

Il propose qu'aux vues de l'avancement des groupes, un certain nombre de produits conditionnés soient étudiés par le GT emballage afin de voir l'articulation entre produit conditionné et emballage.

ACN revient sur sa demande de tenir une autre réunion du GT emballage. Il est proposé qu'ACN se mette directement en relation avec Mr Gardes pour discuter de l'opportunité de tenir une autre réunion.

- ✓ *Proposition lancement et animation GT8 « papeterie, édition, loisirs, culture, matériel d'écriture (UNIC- Union nationale de l'imprimerie et de la communication) et du GT11« Outillage non électrique et quincaillerie »(UNIQ – Union nationale des industries de la quincaillerie)*

C.Cros fait part de la candidature de l'UNIC :

Union nationale de l'imprimerie et de la communication pour animer le GT 8 « papeterie, édition, loisirs, culture, matériel d'écriture ». BIC demande un délai de réflexion avant de valider cette proposition.

Et de la double candidature de l'UNIQ « *Union nationale des industries de la quincaillerie* » et de la FMB « *fédération des magasins de bricolage* » pour animer le GT11 « outillage non électrique et quincaillerie ».

La FMB indique ne pas s'opposer à ce que l'UNIQ prenne l'animation. La plateforme valide donc le pilotage du GT11 par l'UNIQ. L'UNIQ contactera Mme Raimbault pour définir les modalités d'organisation et de lancement de ce groupe.

Retour sur la question de l'additionnalité :

Ce point pose deux questions :

- A-t-on besoin d'avoir des données additionnelles ?
- Quelle prise en compte de la phase d'usage ?

C.Cros rappelle que la démarche se positionne bien en cycle de vie total et que la phase d'usage est importante puisque que c'est un élément fort de comparaison entre les produits.

Les orientations précédentes étaient de prendre en compte cette phase à priori, mais de laisser la possibilité à un GT de l'exclure s'il le juge pertinent.

Les discussions s'orientent autour de :

- Il n'est pas question de faire des additions puisque le consommateur lorsqu'il achètera sa machine à laver n'achètera pas la lessive en même temps.

Par contre il est important que cela soit un levier d'éco-conception pour les fabricants et qu'il y ait une recherche d'optimisation des produits et des matériels.

- Ce point est lié aussi à l'utilisation de données spécifiques/données génériques.

Quand on travaillera sur le produit, on prendra des données génériques sur le matériel pour la phase d'usage et des données spécifiques sur le produit. Quand on travaillera sur le matériel (four, machine...) on prendra des données spécifiques sur le matériel et des données génériques sur le produit. Dit autrement, les phases maîtrisées par le producteur doivent être des données spécifiques alors que les phases non maîtrisées (comme l'usage) doivent faire l'objet de scénarios représentatifs utilisés de manière générique.

- Risque d'écrasement des informations liées au produit lui-même et de transfert de responsabilité sur un tiers.

En conclusion, C.Cros note un consensus autour du fait que la question de l'additionnalité ne se pose pas en tant que telle mais que la difficulté est de trouver des règles afin de donner à la fois les bonnes indications au consommateur et des leviers d'action en terme d'éco-conception.

Pour en parler au GT méthodologique, il faudrait que les GT sectoriels fournissent des contributions sur cette question.

3. Annexe méthodologique (PF N 23)

E.Fourdrin indique qu'un regroupement des commentaires à été fait afin de les traiter de manière globale. Cf annexe 3.

FRONTIERES DU SYSTEME

1. Infrastructures liées au transport et à l'énergie

→ **inclusion dans les données génériques ?**

C.Cros rappelle qu'il s'agit de savoir comment répercuter l'impact de la route sur le transport routier et qu'il ne s'agit pas de la consommation d'énergie, carburant etc...

Il est indiqué que ni le consommateur ni le producteur ne sont maîtres de cet impact.

Les membres de la plateforme valident le fait que les infrastructures ne doivent pas être comptées dans l'évaluation elle-même mais doivent être prises en compte dans les données génériques relatives au transport et à l'énergie.

2. Flux liés à la publicité, démarchage et marketing

→ **Exclusion (idem que R&D) ou précision du terme significatif ?**

Ce sont des flux difficiles à individualiser ou à ramener au produit. Cependant, dans certains cas cet impact peut être très important. La question est également posée lorsqu'un objet promotionnel est ajouté au produit.

En conclusion il est proposé :

- ***De ne pas tenir compte de ces flux sauf dans des cas particuliers. Ces cas seront intégrés et clairement rédigés si les groupes sectoriels les identifient.***
- ***De tenir compte d'objets supplémentaires lorsqu'ils sont donnés avec le produit de manière systématique***

L'UDA fait part des travaux en cours suivis par l'ADEME sur l'éco-publicité et les informations qui pourront en être tirées ultérieurement.

3. Changement d'affectation des sols

→ **Quelle méthode ?**

La difficulté se situe au niveau de la capacité de mesure et de la méthode de calcul à utiliser.

L'impact en terme d'artificialisation des sols ainsi que la prise en compte du stockage de carbone du au changement d'affectation des sols sont des points pour lesquels les méthodes sont connues puisque sur le stockage du carbone il s'agit d'un cadre réglementaire.

C.Cros demande s'il faut par conséquent renvoyer aux règles de calculs définies dans le cadre du protocole de Kyoto.

La directive européenne sur la production d'énergie issue de source renouvelable est évoquée (critères de durabilité des biocarburants) et il est proposé de voir si la méthode prise pour la biomasse pourrait s'appliquer aux autres produits issus de l'agriculture. Cela est rejeté.

Il est précisé que les critères de durabilité des biocarburants prennent en compte le changement d'affectation des sols en Europe mais qu'il n'y a pas de quantification.

Par conséquent, si le calcul ne peut être fait jusqu'au bout il faut l'exclure en gardant à l'esprit que ce point devra être amendé selon l'évolution des connaissances.

En conclusion : le changement d'affectation des terres est calculé selon les règles d'application du protocole de Kyoto. Il est demandé à tous les GT de se poser la question de la pertinence d'un indicateur sur l'artificialisation des sols. Cet indicateur est actuellement quasiment le seul indicateur biodiversité et la voie pour l'approcher est liée aux infrastructures.

REGLES DE COUPURE ET D'ALLOCATION

1. Règle de coupure à 5 %

→ Par manque de données uniquement ?

Cela signifierait que toutes les informations sont incluses sauf celles qui sont inférieures à 5% en masse.

Il est rappelé que la règle de coupure existe pour simplifier le travail des « ACVistes ». Si les données sont disponibles on les inclut, sinon on se pose la question de la règle de coupure.

En conclusion :

Lorsque les informations sont disponibles on les utilise, le niveau de 5% est par contre discuté mais cela renvoie à la précision de la donnée finale et à l'articulation donnée spécifique/donnée générique.

Il est également décidé de se référer à la définition de l'ISO 14040 pour le flux référentiel afin de clarifier le vocabulaire.

C. Cros indique également qu'un guide d'explication pour les PME devrait être fait.

2. Inclure une règle qui empêche la double comptabilisation et l'omission d'impacts environnementaux ?

Ce point revient à la question de l'additionnalité et de la vérification des données.

EXIGENCES RELATIVES AU CYCLE DE VIE (1)

1. Modèles énergétiques

→ Électricité verte : seulement si le fournisseur d'électricité produit exclusivement de l'électricité verte? Exiger un certificat d'énergie ?

Conclusion : ***L'énergie verte dans le cas d'une boucle fermée peut être valorisée. La réflexion sera poursuivie vis à vis des certificats verts.***

2. Déplacements des clients

→ Prise en compte données forfaitaires ?

Deux options se sont dégagées lors des précédents débats :

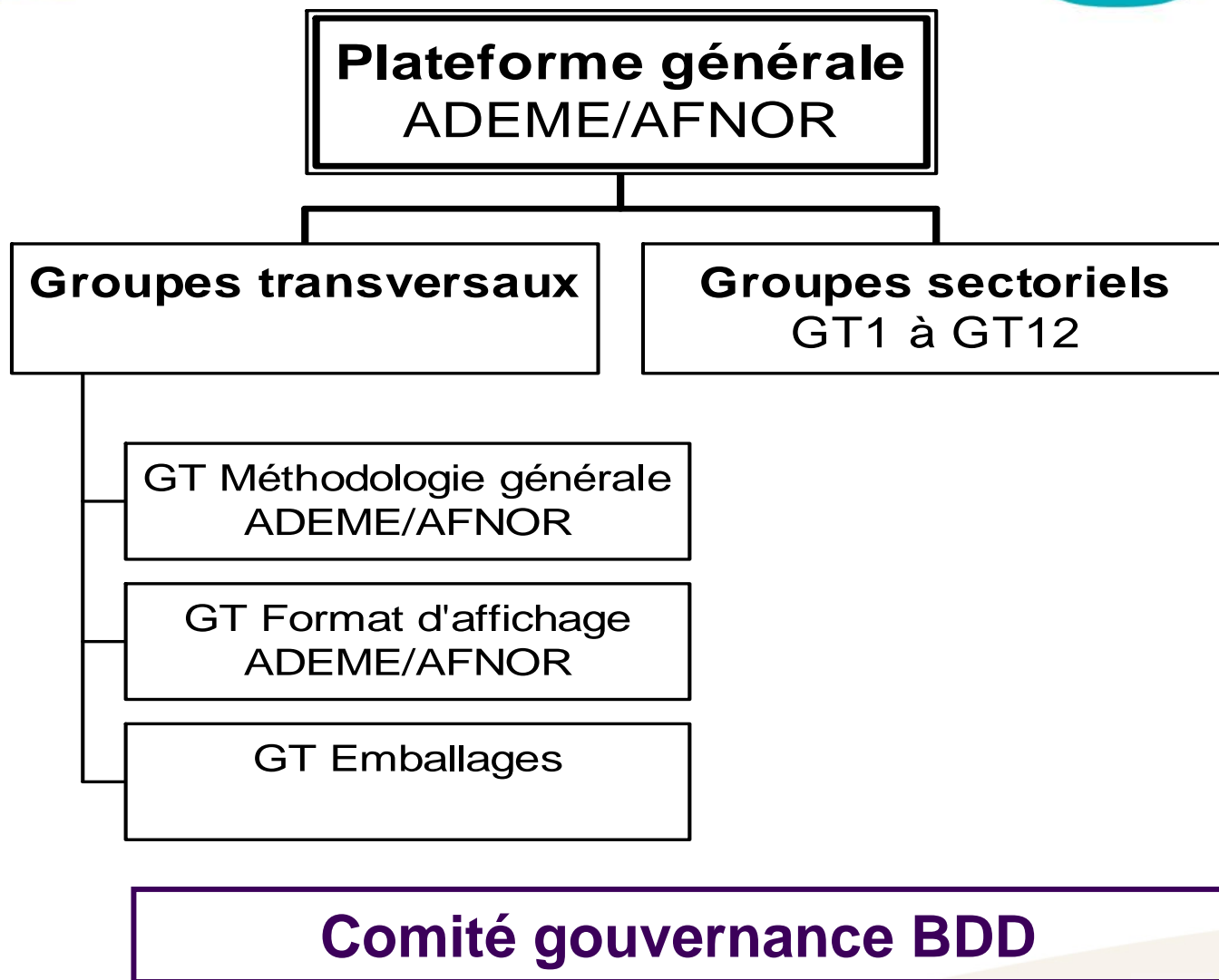
- information déportée ?

- Utilisation de données forfaitaires ?

La question sera posée au GT format d'affichage.

Par manque de temps les questions liées à la prise en compte de la fin de vie ne sont pas traitées et seront abordées lors d'une prochaine réunion du **GT Méthodologie programmée le 18 mai matin 9H00-13H00 à l'AFNOR.**

La prochaine réunion de la plateforme générale étant prévue le 3 juillet matin.





- Validation de l'animation des groupes et/ou des inscriptions de nouveaux membres au sein des GT par la Plateforme.
 - ➔ Participation libre et gratuite dans les groupes pour tout le monde
 - ➔ Envoi des demandes d'inscriptions à AFNOR pour permettre accès au site
- AFNOR diffuse tous les documents de tous les GT et les met sur site dédié. Information du calendrier des réunions auprès d'AFNOR.
 - ➔ animateurs envoient les docs à diffuser (si possible en word si doc à numéroté) à Mélanie Raimbault
- ADEME présente dans les GT.
- Projets pilotes rattachés aux groupes correspondants
- Réunions régulières des GT, consensus des membres sur les avancées et conclusions.
- Réunions régulières (environ 4/an) de la PF afin de faire le point des travaux des GT et de valider les avancées de ces derniers et leurs travaux.
 - ➔ Participation des animateurs aux réunions PF

Tableau d'avancement des groupes de travail sectoriels

	Catégories de produits	Unité fonctionnelle	Impacts environnementaux	Indicateurs	Données	Allocations entre produits et co-produits
GT1	- Produits alimentaires	1kg ou 1 l de produit	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de Serre - Eutrophisation - Biodiversité - Ecotoxicité - Utilisation de pesticides - Consommation d'eau - Consommation d'énergie - Occupation des sols 	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir de réchauffement global (g éq. CO₂) - Eutrophisation (PO₄³⁻) - Surfaces de biodiversité (ha) - Indice de fréquence de traitement (points) - Ecotoxicité - Consommation d'eau (m³) - Consommation d'énergie (MJ) 		
GT2	<ul style="list-style-type: none"> - EuP et étiquette énergie exclues ? - Téléphone portable ? - TV ? - Appareil photo ? - Musique nomade ? - Ordinateur ? 		<ul style="list-style-type: none"> - Effet de serre - Consommation d'énergie - Epuisement des ressources naturelles - Substances dangereuses - Déchets 			
GT3	<ul style="list-style-type: none"> - Lessives - Lingettes 	Un lavage, une dose recommandée, un poids moyen de linge lavé	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de Serre - Consommation d'eau - Consommation d'énergie - Milieu aquatique et toxicité - Emballages 			
GT4a	<ul style="list-style-type: none"> - Hygiène portée - Produits en feuilles 					
GT4b	<ul style="list-style-type: none"> - Produits rincés (shampooings) - Produits non rincés 	- Utiliser une quantité de shampooings contenant 5 g de produit actif	<ul style="list-style-type: none"> - Effet de serre - Consommation d'eau - Déchets - Pollution aquatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Global Warming Potential (g éq. CO₂) - Consommation d'eau (l) - Production de déchets ultimes (kg) - Toxicité dans l'eau (CDV) 	<ul style="list-style-type: none"> - Ingrédients - qté et type d'emballages - qté de shampooing par lavage - transformation des emballages - production des ingrédients - conditionnement des produits 	

		- Utiliser 250 ml de shampooing			- Transports amont et aval - qté d'eau et d'énergie - fin de vie des emballages action des STEP	
GT5	- Textile - Articles chaussants	Un produit ? Comment définir la durée de vie ?				
GT6						
GT7	- Assise rembourrée - Mobilier de rangement de cuisine - Literie - Mobilier de puériculture - Mobilier de jardin					
GT8						
GT9						
GT10	Vélos Skis Balles / Ballons Sacs à dos Raquette	- Unité fonctionnelle basée sur la performance si un test existe. - Sinon : un produit				
GT11						
GT12	Services financiers					

Légende : en bleu, catégories de produits identifiées mais traitées ultérieurement
en rouge, éléments en cours de discussion ou non consensuels



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



ANNEXE 3 au Compte rendu du 27 avril

Affichage environnemental des produits de grande consommation

Annexe méthodologique

ADEME, DECCD



Frontières du système

- 1. Infrastructures liées au transport et à l'énergie**
 - inclusion dans les données génériques ?
- 2. Flux liés à la publicité, démarchage et marketing**
 - Exclusion (idem que R&D) ou précision du terme significatif ?
- 3. Changement d'affectation des sols**
 - Quelle méthode ?



Règles de coupure et d'allocation

- 1. Règle de coupure à 5 %**
 - Par manque de données uniquement ?**

- 2. Inclure une règle qui empêche la double comptabilisation et l'omission d'impacts environnementaux ?**



Exigences relatives au cycle de vie (1)

1. Modèles énergétiques

→ **Électricité verte : seulement si le fournisseur d'électricité produit exclusivement de l'électricité verte? Exiger un certificat d'énergie ?**

2. Déplacements des clients

→ **Prise en compte données forfaitaires ?**



Exigences relatives au cycle de vie (2)

1. Fin de vie

- **Valorisation énergétique**
- **Évolution des systèmes ? (Ev, Ev+1)**
- **Point de basculement : taux de pénétration de 33 % ?**
- **Tables de compatibilité**
- **R2 : proposition de nomenclature**



Autres points à aborder

- 1. Rédaction d'un guide d'application pour expliquer l'annexe méthodologique ?**
- 2. Indicateurs : endpoints ou midpoints ?**